

Or

Objectif rémunération : Les clés pour choisir et conseiller

Objectif :

- Etudier les coûts sociaux et fiscaux des rémunérations des gérants majoritaires et des présidents de SAS.
- Analyser les sources de gain entre les deux régimes d'activité afin de proposer les meilleures solutions aux clients.
- Maîtriser les différents types de revenus et de charges pour combattre les nombreux préjugés qui entourent ces missions.
- Proposer une méthode sous forme d'arbre de décision pour choisir le meilleur régime d'activité.

Méthode : La formation alliera théorie et pratique : point sur l'actualité fiscale et sociale des rémunérations et de la distribution.

La formation est participative et interactive, à contenu dynamique (simulations en fonction des interrogations des participants).

Remise d'un support annotable au début de la formation.

Durée de la formation : 4 heures.

Tarif : 350 € HT par participant.

Ce coût peut être imputé sur votre budget formation. Renseignez-vous à l'organisme de formation qui perçoit vos cotisations.

FVI est enregistrée auprès de la préfecture de la région Languedoc-Roussillon sous le numéro 91-34-04531-34.

Programme de formation :

Objectif Rémunération : les clés pour choisir et conseiller

1- Gérant-majoritaire contre Président de SAS

- Historique et évolution
- Les raisons du désamour
- Attention à la prévoyance !

2- Etude des cotisations des gérants majoritaire et des présidents de SAS

- Les cotisations des gérants majoritaires
- Les cotisations des présidents de SAS
- Identification des écarts
- Les catégories de cotisations sociales

3- Etude des prestations sociales

- Etude des cotisations retraite

4- Le match entre rémunération et distribution n'aura pas lieu !

- La distribution : un moyen d'améliorer la rémunération ?
- La fiscalité (IR et PS) des rémunérations

5- Compléter les prestations retraite et prévoyance

- Financement des compléments retraite
- La fiscalité des compléments
- Financement des compléments prévoyance

6- Arbre de décision pour un choix rapide entre gérant majoritaire ou président de SAS